

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 3 juillet 2020
	Délibération N° : 20200703-08
OBJET : : DESIGNATION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUPRES DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DES HAUTES-ALPES (SYME 05)	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mil vingt, le 3 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCAATION : 29/06/2020

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 15

AUDIER-MERLE Carine – BOULET Philippe- BOURCIER Florian – BUES Florent – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – GAUCHE Joël – LACROIX Charles – LEPAS Dominique MIEGGE Emmanuel – RENIE Alexandre – RIBOT Philippe – ROUX Pauline - TENOUX Nicolas.

NOMBRE DE POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 15

SECRETAIRE DE SEANCE : FAROUZE Marie-Hélène

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la séance d'installation du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Commune auprès du Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SYME 05), pendant la durée de leur mandat,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, par vote au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Après appel de candidatures, Monsieur Philippe BOULET se porte candidat titulaire et Monsieur Emmanuel MIEGGE se porte candidat suppléant pour remplir ces fonctions.

Il est ensuite procédé à l'élection par vote à bulletins secrets.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de membres en exercice : 15
- Nombre membres présents ou représentés : 15
- Nombre de bulletins : 15
- À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe BOULET : 15 voix
- Monsieur Emmanuel MIEGGE : 15 voix

Monsieur Philippe BOULET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé délégué titulaire et Monsieur Emmanuel MIEGGE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SYME 05).

Le Conseil Municipal :

DESIGNE pour représenter la Commune auprès du Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SYME 05)

- **Délégué titulaire :**
Monsieur Philippe BOULET,
- **Délégué suppléant :**
Monsieur Emmanuel MIEGGE.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

